

***Mot du Représentant de la FAO au nom des Agences des Nations Unies
basées à Rome à l'occasion du lancement officiel du projet
« Intégration des initiatives de réduction des pertes alimentaires pour les
petits exploitants dans les zones à déficit vivrier »
RBA/GLO/001/SWI***

Prononcé par Marcel Ndoko, Consultant au Programme

***Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture, Pêche et
Elevage,***

Monsieur le Délégué du Représentant du PAM

Distingués invités à vos titres et qualités respectifs,

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs

C'est un plaisir et un honneur, pour moi, de prendre la parole au nom des agences des Nations Unies basées à Rome, à savoir FAO, FIDA et PAM, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de lancement du projet d'**Intégration des initiatives de réduction des pertes alimentaires pour les petits exploitants dans les zones à déficit vivrier**.

Je saisis cette opportunité pour remercier le gouvernement de la RD Congo pour l'appui et le soutien qu'il n'a cessé d'apporter dans les programmes de terrain de nos trois Institutions. Mes remerciements s'adressent également à tout celui ou toute celle qui est présent (e) dans cette salle pour avoir répondu à notre invitation.

***Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture, Pêche et
Elevage,***

Monsieur le Délégué du Représentant du PAM

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues

Dans les pays en voie de développement, nombreuses familles de petits exploitants agricoles produisent et consomment des céréales et de légumineuses comme base de leur alimentation. Cependant, les pertes les plus significatives se produisent dans ces systèmes à partir de la récolte, en passant par le stockage, la transformation, le transport, la collecte et la commercialisation des produits agricoles. Or, la réduction des pertes alimentaires peut jouer un rôle significatif dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus de ces petits exploitants.

C'est dans ce cadre que nos trois agences des Nations Unies basées à Rome ont développé et mis en œuvre ce projet que nous lançons ce jour. Financé par le Gouvernement Suisse pour une durée de trois ans, ce projet est mis en œuvre dans trois pays pilotes qui sont : le Burkina Faso, l'Ouganda et la RD Congo. Il sied de signaler qu'au niveau mondial une plateforme sur la réduction des pertes alimentaires est déjà fonctionnelle et dont les informations sur ses activités sont accessibles sur Internet sur le site de la FAO. Il s'agit de la Communauté de Praticiens d'échange d'informations et d'expertise..

En RD Congo, le projet sera exécuté par les trois agences des Nations Unies précitées en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, précisément avec la Direction de Production et Protection des Végétaux. Il cible deux chaînes de valeur, le riz et le maïs dans trois zones géographiques ciblées, qui sont : Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu.

Deux études d'évaluation des pertes au niveau des chaînes d'approvisionnement des produits sélectionnés seront menées pour analyser les causes principales et estimer également les quantités de ces pertes.

Le projet prévoit également de mini-subsidies visant à tester, valider, diffuser et encourager l'adoption des solutions de réduction de pertes appropriées.

Les résultats qui en découleront permettront de formuler des recommandations sur les solutions appropriées afin d'orienter les prochains projets et programmes et encourager les investissements dans ce sens par les acteurs des secteurs public et privé. Une attention particulière sera accordée à la prise en compte du genre.

Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage,

Monsieur le Délégué du Représentant du PAM

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues

La tenue de cet atelier vise à donner l'information à toutes les parties prenantes sur ce projet et à solliciter leurs contributions pour l'atteinte des objectifs fixés et s'assurer de leur appropriation.

Les thèmes qui seront développés et les différentes contributions des parties prenantes lors de cet atelier permettront de dégager un référentiel national par rapport aux objectifs fixés.

Pour ce qui est des trois agences des Nations Unies impliquées dans ce projet, je tiens à rassurer qu'elles ne ménageront aucun effort pour accompagner le Gouvernement de la RD Congo dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus de la population congolaise.

Je vous remercie.